

# Essonne

N° 395

# Journal



## District de l'Essonne de Football

Infos clubs (p. 1 à 6)

Procès Verbaux (p. 7 à 14)



## Le dispositif FAFA 2018-2019

Les dispositifs du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2018-2019 sont ouverts. Ils concernent les chapitres de l'emploi, de l'équipement, du transport et de la formation. Plus d'information en cliquant sur le lien suivant :

[Dispositif FAFA 2018-2019](#)



# FUTSAL



Saison 2018-2019

**Critérium**

**U13**

**Rassemblements**

**U7-U9 & U11**

Plus d'infos : [essonne.fff.fr](http://essonne.fff.fr) / 01.60.84.93.23

## UN COUP DE POUCE POUR LES LICENCIÉS FRANCILIENS

Dans le cadre de leur partenariat, noué autour de valeurs et d'intérêts communs, la Ligue de Paris Île-de-France et le Crédit Mutuel continuent de s'activer de concert pour le bien des clubs et des licenciés franciliens. Ainsi pour la saison à venir et afin de faciliter l'accès au football en région parisienne, le Crédit Mutuel met en place un Chèque Sport d'une valeur de 40 euros à valoir sur le prix de sa licence ou de son équipement sportif. Une aide financière qui doit permettre à un maximum de personnes d'assouvir leur passion du football sur les terrains d'Île-de-France ou de découvrir ce sport qui allie solidarité et proximité, deux grandes valeurs portées par la Ligue et son partenaire du Crédit Mutuel.

Voici à télécharger le [Chèque Sport](#) et à compléter avant de le remettre à une Caisse du Crédit Mutuel.

\*\*\*\*\*

### Calendrier Technique 2018-2019

Retrouvez le calendrier technique prévisionnel du District de l'Essonne de Football pour la saison 2018-2019, [en cliquant ici](#).

\*\*\*\*\*

### Formations Dirigeants 2018-2019

Retrouvez les formations d'ores-et-déjà prévues par le District de l'Essonne de Football pour les dirigeants au cours de la saison prochaine, [en cliquant ici](#).

\*\*\*\*\*

## NOUVEAUTÉ POUR LES LICENCIÉS FÉMININES

Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

Pour les formations techniques et arbitrages, vous devez nous faire parvenir vos bons de formations ainsi qu'un chèque de caution de 50€, en cas d'absence à l'ouverture de la formation.

Vous trouverez les bons à télécharger en cliquant sur le lien suivant : <https://essonne.fff.fr/formations/inscriptions-formations/>

## AMICALE DES ÉDUCATEURS DE L'ESSONNE



Équipes du 16 Octobre



Emilie TRIMOREAU et Jacky VIVIEN

A ce jour, l'amicale des éducateurs compte 60 amicalistes inscrits ! *“Sachant que quelques anciens n'ont pas encore adhéré, nous pensons atteindre les 100 adhérents, l'objectif pour cette année”* nous explique Jacky VIVIEN, membre du bureau de l'amicale, avant d'ajouter *“anciens, et nouveaux, nous vous attendons tous !”*

Pour la 1ère action de l'année, l'Amicale s'est retrouvée le mardi 16 octobre sur les installations de Massy, pour y disputer une rencontre contre l'équipe d'AIR FRANCE.

Comme toujours, une équipe compétitive a été alignée, grâce aux adhérents qui répondent toujours présents. Après s'être très bien comportés sur la pelouse (synthétique), les deux formations se sont retrouvées au club house pour un repas et un traditionnel verre de l'amitié. *“Nous avons même bénéficié de la TV mise à notre disposition pour regarder ensemble la fin de la rencontre France / Allemagne, et assister à l'égalisation et la victoire de la France”* se réjouit Jacky. “

Avant cette rencontre, l'AMICALE, représentée ce jour par Jacky VIVIEN et son président, Monsieur MEHIGUENI, a profité de la présence de Madame TRIMONEAU Émilie pour lui remettre le trophée GEORGE BOULOGNE, que le bureau de l'AMICALE lui avait décerné à l'unanimité des membres lors d'une précédente réunion de bureau, pour son bon comportement d'éducatrice.

*(Photo ci-dessus).*

Félicitations aux Amicalistes présents pour leur comportement et leur sportivité !

\*\*\*\*\*

### **FORMATION F M I : +45 ans et Féminin U16F, U19F, Sénior F à 7 et 11.**

Une formation à l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) est proposée par le District de l'Essonne de Football le **jeudi 8 novembre de 19h30 à 21h00.**

Elle se déroulera dans les locaux du D.E.F, *salle Gaston Villadier* et est destinée en priorité aux équipes + 45 ans et féminin U16F, U19F, Senior F à 7 et 11.

Veillez retourner [la fiche d'inscription](#) à [secretariat@essonne.fff.fr](mailto:secretariat@essonne.fff.fr) **avant le mardi 6 novembre 2018.**

## SUBVENTION CLUB : LA CAMPAGNE DU DÉPARTEMENT EST LANCÉE

Le Conseil départemental favorise le sport pour tous, en soutenant les associations sportives essonniennes dans le fonctionnement de leur structure.

Le soutien départemental est conditionné au soutien de la collectivité locale de référence et à la participation au dispositif « Tremplin Citoyen » en faveur des jeunes mis en place par le Département.

L'aide est versée en fonction du nombre de licenciés (7€ par licencié) et versée aux clubs comprenant plus de 30 licenciés, excepté pour les clubs se situant sur des communes relevant du dispositif de ruralité.

Cliquer sur le lien suivant pour avoir plus d'informations et pour effectuer votre demande de subvention : <http://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/associationsessonnefr/demander-une-subvention/#sport>

\*\*\*\*\*

## DES BONS POUR SOUTENIR VOS PROJETS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la F.F.F. soutient les projets de formation. Il a ainsi été créé des bons formation destinés à financer une partie de la participation de vos candidats aux différents modules des Certificats Fédéraux.

NB : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

Suite à la victoire de l'équipe de France à la Coupe du Monde 2018, la F.F.F. a décidé de revaloriser l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation ; le dispositif s'en trouve quelque peu modifié.

**Trois types de bons formation existent :**

### 1/ Bon formation Educateurs

. Pour les modules de formation U6/U7 à U15 + animatrice fédérale, chaque licencié bénéficie de 2 « bons formation » de 25 € pour chaque module de 16h ou moins effectué durant la saison 2018/2019.

. Pour les modules composant les Certificats Fédéraux de Football 3 et 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations continues de niveau 3 et 4, le dispositif est inchangé : 1 bon formation par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons par saison.

### 2/ Bon formation Arbitres

Pour la saison 18/19, chaque candidat à une formation initiale d'arbitre bénéficie de 2 « bons de formation » de 25 € pour le module de formation correspondant.

### 3/ Bon formation Dirigeants

Dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 € pour chaque module de formation de 4h effectué durant la saison 18/19.

**Rappel :** ces bons s'utilisent à la manière d'un chèque restaurant lors de l'envoi de votre dossier d'inscription au service de la formation de la Ligue ou du District.

## Arbitrage : 2ème session de formation

Les inscriptions pour la deuxième session de formation arbitres à 11 et à 8 sont ouvertes aux dates suivantes :

- Samedi 10 novembre 2018
- Dimanche 11 novembre 2018
- Dimanche 18 novembre 2018
- Samedi 24 novembre 2018

Cette session accueille les très jeunes arbitres dès l'âge de 13 ans à la formation initiale d'arbitrage.

### Statut du candidat très jeune arbitre après la formation :

Le candidat après avoir été reçu à l'examen des connaissances, aura le statut de « très jeune arbitre » et continuera à se perfectionner en participant aux manifestations qui seront organisées par la CDA (stage de perfectionnement test théorique et physique ) et par le district ( actions départementales du foot animation ) afin de représenter son club pour la saison.

### Statut du candidat après validation pratique à partir de 15 ans :

Le candidat dès l'âge requis « 15 ans » après avoir été validé à l'examen du match pratique ,aura le statut de « jeune arbitre district » Le jeune arbitre pourra officier sur les rencontres U15 du samedi après-midi.et pourra représenter son club au cours de la saison .

Fiche d'inscription [à télécharger](#), et à remettre au plus tard 10 jours avant l'ouverture du stage.

\*\*\*\*\*

## LE DISPOSITIF F.A.F.A REVIENT

Pour cette saison, la FFF a dégagé une enveloppe de 16,5 millions d'euros pour le développement et la structuration du football amateur, soit 10% d'augmentation. Ce Fonds d'Aides au Football Amateur (FAFA), géré par la Ligue de Football Amateur (LFA), est destiné aux 13 Ligues, 90 Districts et 17000 clubs amateurs. Il peut financer de l'emploi, de l'équipement, du transport et de la formation.

Comme lors de la saison dernière, le FAFA prévoit des options de financement en plus, en matière d'équipements, d'aide à l'emploi, pour les territoires en difficulté et pour les projets liés au programme Héritage de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019.

Retrouvez les documents du cahier des charges en [cliquant ici](#).

\*\*\*\*\*

## .RAPPEL AUX CLUBS FINALISTES DES COUPES 2017 / 2018

Les bons d'achats chez Franck et Christian Sport qui ont été remis le jour de la finale aux clubs vainqueurs et aux finalistes, sont valables jusqu'au **31 mai 2019**.

Tous les bons non échangés à cette date ne pourront plus être utilisés.

### Contact Franck et Christian Sport :

**Mail :** fcsports@orange.fr

**Tél :** 06.10.33.65.04

- Suivi des Compétitions
- Foot d'Animation
- Statuts et Règlements
- Foot Diversifié

## Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Président : M. RAMACKERS  
Membres : Mmes FORBIN, IZARD  
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, M. LE BOULC'H, LE PRU-  
NENNEC, MOZGALA  
CD : M. FORNARELLI  
Excusée : Mme FRANCHET

### PV du 23 octobre 2018

*Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.*

### AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

**Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées.**

Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

### CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

**Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.**

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

### MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs ; Il vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation** depuis

Footclubs et au secrétariat gestionnaire des compétitions d'accepter ou non ces demandes depuis FOOT 2000.

La procédure avec le formulaire reste inchangée ; Ce formulaire est disponible sur le site Internet :

<http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de modification de match).

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

### A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

### FEUILLES DE MATCHES

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM et Vétérans sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre footclub une feuille de match papier.

(Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Les feuilles de matches papier des + 45 ans (de couleur grise) seront envoyées début de semaine 37.

Les feuilles de matches papier des +55 ans (de couleur verte) seront envoyées début de semaine 37.

Les feuilles de matches des compétitions féminines seront éditées (rose) dès l'établissement des compétitions.

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

### FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

### DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur.

Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

### Courrier de la mairie de Lisses

Interdiction d'utiliser temporairement le terrain synthétique et vestiaires du complexe Diagona.

A compter du mardi 28 août 2018 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

### Arrêté Municipal de la Mairie de Morigny Champigny

Fermeture du terrain d'Honneur du Complexe Sportif Jean Cou lombel, du samedi 15 septembre au dimanche 18 novembre 2018, pour réfection du terrain.

## COUPES

Tirage le mardi 30 octobre 2018 à 19 h.

U17 Cadrage, Vétérans, +45 ans à jouer le 11 novembre 2018.

## CALENDRIERS

**Compte tenu de l'avancé des différents championnats, la commission ne peut plus accepter d'engagements complémentaires à compter du 26 octobre 2018.**

### Seniors

Courriel d'Aigle Fertoise demandant l'engagement d'une troisième équipe en Seniors.

La Commission engage cette équipe en D5/A.

Programmation des rencontres :

Match n°20578618 Aigle Fertoise / MNVDB à jouer le 4 novembre 2018.

Match n°20578602 Aigle Fertoise / Bruyères à jouer le 18 novembre 2018.

Les deux autres rencontres sont reportées à une date ultérieure.

### U15

Courriel de Mennecy demandant l'inscription d'une troisième équipe en U15.

La Commission engage cette équipe en D4/A.

Programmation des rencontres :

Match n°20575428 Sgsp-Saintry / Mennecy à jouer le 3 novembre 2018.

Match n°20575416 Sainte Geneviève / Mennecy à jouer à une date ultérieure.

Match n°20575433 Mennecy / Saint Michel à jouer à une date ultérieure.

Match n°20575437 Courcouronnes / Mennecy à jouer à une date ultérieure.

### U17

Courriel de Villemoisson demandant l'inscription d'une équipe en U17.

La Commission engage cette équipe en D4/B.

Programmation des rencontres :

Match n°20602315 Villemoisson / Saclas Méréville à jouer le 11 novembre 2018.

Match n°20602319 Villemoisson / Verrières le Buisson à jouer le 16 décembre 2018.

Match n°20602325 Bruyères / Villemoisson à jouer le 13 janvier 2018.

## HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

### Seniors

#### Montgeron

En raison d'un arrêté de fermeture du stade de Coubertin, les rencontres à domicile de son équipe Seniors évoluant en D4/B auront lieu sur les installations du Cosec à l'heure habituelle.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

### U15

#### Orsay Bures

Les rencontres à domicile de son équipe U15 évoluant en D4/D auront lieu à 17 h été comme hiver au stade Louis Chabrat à

Bures sur Yvette.

La Commission ne peut accepter cette demande. Horaire Tardif.

### VYC

Les rencontres à domicile de ses équipes U15 évoluant en D1 et D3/C auront lieu à 16 h été comme hiver.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

### U17

#### Montgeron

En raison d'un arrêté de fermeture du stade de Coubertin, les rencontres à domicile de ses équipes U17 évoluant en D1 et D2/A auront lieu :

D1 : 17h sur les installations du Cosec

D2/A : 13h sur les installations du Cosec

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

### Vétérans

#### Bergeries

Les rencontres à domicile de son équipe Vétérans évoluant en D4/B auront lieu au stade des Bergeries à Draveil.

Accord de la Commission.

Prévenir vos adversaires.

## FOOT FEMININ

### **Feuille de match non parvenue du 13 octobre 2018 – 1er rappel**

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion du 30 octobre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF) :

Bondoufle / So Verfois \* Seniors F à 7 \* Poule A

Sainte Geneviève / Palaiseau \* U16F à 7 \* Poule A

Grigny Us / Lissois \* U16F à 7 \* Poule B

### **Match à jouer le 08/12/2018**

Ris Orangis / Sud Essonne U16F à 7 \* Poule B

### **Demande de changement de terrain via Footclub**

Arpajonnais / Massy \* Seniors F à 11

Accord de la Commission.

### **Match n° 21034454 du 20 octobre 2018**

**Verfois-Fontenay / Port. Saint Michel \* Seniors F à 7 \* Poule A**

Demande de modification de date de Verfois Fontenay via Footclub.

Accord des deux clubs.

Demande traitée par le secrétariat.

La Commission reporte le match à une date ultérieure.

## COUPE ESSONNE SENIORS

### **FMI NON PARVENUES DU 14 OCTOBRE 2018**

**Aigle Fertoise / Champcueil**

Reprise du Dossier.

Rapport club recevant. Remerciements.

Rapport arbitre. Remerciements.

Amende à Champcueil pour refus de faire la FMI.



## CHAMPIONNAT SENIORS

### FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018

#### D2/B

##### **Gif / Lisois**

Réception d'une feuille de match papier.  
Rapport de l'arbitre. Remerciements.  
Lecture de la feuille de match papier.  
La Commission enregistre le score 0-1.  
1er avertissement et amende à Gif pour absence de la tablette.

### TI 72 h du 21 octobre 2018 à jouer le 18 novembre 2018

Villabé / Sainte Geneviève \* D2/B

### Demande de changement de terrain via Footclub

Saint Michel / Jeunesse Etampoise \* D4/B  
Accord de la Commission.

### Demandes de changement d'heures (et de terrain) via Foot-club avec accord des deux clubs

Verrières le Buisson / Bondoufle \* D4/B  
Accord de la Commission

### Match n°20577707 du 4 novembre 2018

#### **Savigny / Verrières le Buisson\* D1**

Demande d'inversion de match de Savigny via Footclub.  
Accord des deux clubs.  
Le match retour se jouera à Savigny, le 14 avril 2019.

## CHAMPIONNAT CDM

### FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018

#### D1

##### **MNVDB / Longjumeau**

Réception d'une feuille de match papier.  
Rapport du club recevant. Remerciements.  
Lecture de la feuille de match papier.  
La Commission enregistre le score 1-4.  
1er avertissement et amende à MNVDB pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

### Match n° 20579023 du 23 septembre 2018

#### **Athis Mons / Bergeries\* D2/A**

Reprise du dossier (Rectificatif du PV du 2 octobre 2018).  
Lecture de la feuille de match papier envoyée par Athis Mons.  
La Commission enregistre le score de la rencontre : 1-4.

## COUPE ESSONNE U15

### Match n° 21043499 du 3 novembre 2018

#### **Ballancourt / Sud Essonne**

Courriel de Ballancourt demandant à jouer la rencontre à 14h.  
Accord de la Commission.  
Prévenir votre adversaire.

## CHAMPIONNAT U15

### FMI NON PARVENUES DU 13 OCTOBRE 2018

#### D4/D

##### **Orsay Bures / Montgeron**

Reprise du Dossier.  
Rapports non reçus de la part des deux clubs.  
1er avertissement et amende à Orsay Bures et Montgeron pour refus de faire la FMI.

### FMI NON PARVENUES DU 20 OCTOBRE 2018

#### D3/A

##### **Viry Chatillon / Dourdan**

1er rappel.  
La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 octobre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).  
La Commission demande également un rapport aux clubs sur la non transmission de la FMI.

#### D3/B

##### **Evry / Sgssp -Saintry**

1er rappel.  
La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 octobre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).  
La Commission demande également un rapport aux clubs sur la non transmission de la FMI.

#### D4/B

##### **Ballainvilliers / Morangis Chilly**

1er rappel.  
La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 30 octobre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).  
La Commission demande également un rapport aux clubs sur la non transmission de la FMI.

#### D4/D

##### **Orsay Bures / Villemoisson**

Réception d'une feuille de match papier.  
Lecture de la feuille de match papier.  
La Commission enregistre le score 3-3.  
2ème avertissement et amende à Orsay Bures pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

### Demandes de changement de terrain via Footclub

Arpajonnais / Massy \* D2/A

Etampes / Villabé \* D4/E

Accord de la Commission.

### Demandes de changement d'heures (et de terrain) via Foot-club avec accord des deux clubs, traitées par le secrétariat

Massy / Soisy sur Seine \* D2/A

Epinay sur Orge / Mennecy \* D2/B

Massy / Pays Limours \* D3/D

Sud Essonne / Orsay Bures \* D3/D

Orsay Bures / Villemoisson\* D4/D

Amende pour demande tardive.

### Match n° 20575526 du 20 octobre 2018

#### **Ballainvilliers / Morangis \* D4/B**

Courriel de Ballainvillier, du 18 octobre 2018, à 22h58, nous informant du forfait avisé de son équipe.  
La Commission enregistre le 1er forfait de Ballainvilliers.

### Match n° 20573189 du 27 octobre 2018

#### **Grigny Us / Fleury \* D1**

Demande de changement d'horaire de Fleury via Footclub.  
La Commission ne peut donner son accord, sans l'accord de votre adversaire.

## COUPE ESSONNE U17

### Match n° 21043657 du 14 octobre 2018

#### **Courcouronnes / Ballancourt**

Réception d'une feuille de match papier.

Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Lecture feuille de match papier.

La Commission enregistre le forfait de Courcouronnes.

Ballancourt qualifié pour le prochain tour.

Amende réglementaire.

Les frais d'arbitrage sont à la charge de Courcouronnes (art 9.1 du RSG de la Coupe).

## CHAMPIONNAT U17

### FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018

#### D2/B

#### **Sgssp-Saintry / Boussy-Quincy**

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match papier.

La Commission enregistre le score 0-3.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non transmission de la FMI pour sa réunion du 30 octobre 2018.

#### D3/B

#### **Pays Limours / Morangis Chilly**

Réception d'une feuille de match papier.

Rapport club recevant. Remerciements.

Lecture de la feuille de match papier.

La Commission enregistre le score 9-1 pour Pays Limours.

1er avertissement et amende à Morangis pour non connaissance des identifiants.

#### D4/B

#### **Sud Essonne / Port. Ris Orangis**

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match papier.

La Commission enregistre le score 7-0 pour Sud Essonne.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non transmission de la FMI pour sa réunion du 30 octobre 2018.

### Matches à jouer le 11 novembre 2018

Longjumeau / Athis Mons \* D3/A

### Demandes de changement de terrain via Footclub

Arpajonnais / Palaiseau \* D1

Montgeron / Igny \* D2/A

Accord de la Commission.

### Demande de changement d'heures (et de terrain) via Footclub avec accord des deux clubs

Etrampes / Vigneux

Accord de la Commission

### Match n° 20602226 du 28 octobre 2018

#### **Saint Germain les Arpajon / Pays de Limours \* D4/A**

Demande de report match de Saint Germain les Arpajon via Footclub.

Accord des deux clubs.

En raison, du motif évoqué la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Accord de la Commission.

### Match n° 20602241 du 4 novembre 2018

#### **Angervilliers / Plateau de Saclay \* D4/A**

Demande de report d'Angervilliers via Footclub.

Accord des deux clubs.

La Commission ne peut donner son accord et maintient la rencontre le 4 novembre 2018, cette journée étant inscrite au calendrier.

## CHAMPIONNAT U19

### FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018

#### D3/BB

#### **Ris Orangis / Trois Vallées**

#### **Sainte Geneviève / Pays Limours**

1er rappel.

La Commission demande la feuille de match aux clubs recevants pour sa réunion du 30 octobre 2018, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux clubs sur la non transmission de la FMI.

### TI 72 h du 14 octobre 2018 à jouer à une date ultérieure

Breuillet / Dourdan \* D2/B

### Match n° 20601326 du 21 octobre 2018

#### **Epinay sur Orge / Grigny FC\* D2/A**

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1er forfait d'Epinay sur Orge.

Amende réglementaire.

Frais d'arbitrage à la charge d'Epinay Orge (art. 17.1 du RSG du DEF).

## COUPE ESSONNE VETERANS

### FMI NON PARVENUES DU 14 OCTOBRE 2018

#### **Lissois / Longjumeau**

Reprise du Dossier.

Rapports non reçus de la part des deux clubs.

Amende à Lissois et Longjumeau pour refus de faire la FMI.

### Match n° 21047349 du 14 octobre 2018

#### **Lusitaniens / Bruyères**

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 18 octobre 2018.

La Commission dit match perdu à Bruyères.

Les Lusitaniens qualifiés pour le tour suivant.

## CHAMPIONNAT VETERANS

### FMI NON PARVENUES DU 21 OCTOBRE 2018

#### D2/B

#### **Longjumeau / Sgssp**

La Commission demande la feuille de match originale au club recevant pour sa réunion du 30 octobre 2018.

La Commission demande un rapport à Longjumeau sur la non transmission de la FMI.

#### D3/B

#### **Paray / Ollainville**

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match papier.

La Commission enregistre le score 1-3.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non transmission de la FMI pour sa réunion du 30 octobre 2018.

## **Match n° 20596017 du 7 octobre 2018**

### **Plateau Saclay / Massy \* D2/B**

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 18 octobre 2018.

La Commission confirme le résultat acquis sur le terrain : 1-0 pour Plateau de Saclay.

## **Match n° 20596039 du 25 novembre 2018**

### **Saint Vrain / Plateau de Saclay \* D2/B**

Demande d'inversion de match de Saint Vrain via Footclub.

Accord des deux clubs.

Le match retour se jouera à Saint Vrain, le 31 mars 2019.

## **+45 ANS**

## **Match n° 20594668 du 23 septembre 2018**

### **Port. Saint Michel / Aigle Fertoise \* Poule B**

Reprise du dossier.

Feuille de match non parvenue malgré deux demandes (Voir PV du 2 octobre et du 9 octobre 2018).

La Commission dit match perdu aux Portugais de Saint Michel (-1 point, 0 but) pour en attribuer le gain à Aigle Fertoise (3 points, 0 but).

Amende règlementaire.

En cas de récidive au cours de la saison, les Portugais de Saint Michel seront mis hors Championnat (art. 44 du RSG du DEF).

## **Match n° 20594956 du 18 novembre 2018**

### **So Verfois / Saint Vrain \* Poule D**

Demande d'inversion de match de Saint Vrain via Footclub.

Accord des deux clubs.

Le match retour se jouera au stade de la Cheminée Blanche à Vert le Petit, le 10 février 2019.

## **Match n° 20595086 du 18 novembre 2018**

### **Saint Michel / Draveil \* Poule E**

Arrêté de fermeture de terrain pour cause de compétition d'Athlétisme.

La Commission fixe la rencontre au 16 décembre 2018.

## **+55 ANS**

## **Demandes de changement de date de jeu et d'heure de jeu via Footclub avec accord des deux clubs**

Itteville / Villabé \* Poule A du 28/10/18 au 27/01/19

Itteville / CEA Saclay \* Poule A du 04/11/18 au 16/12/18

Saint Michel / Igny \* Poule A du 04/11/18 au 16/12/18

Morangis Chilly / Evry \* Poule B du 21/10/18 au 14/11/18 à 20h

Villebon / Epinay sur Orge \* Poule B du 04/11/18 au 11/11/18

Accord de la Commission

## Commission Départementale du Football d'Animation

Membres : D.MEE, P.MOUFLARD, C.VANDARD, H.ELOUMAMI,  
MC. PERRAUT, J.FREDAL

CDFA : D.ROY

Excusés : R.DIAZ, S.AIME, Y.JEJOU, S.DAUGUET, V. POL-  
LET (CD), M.BAKKOUCH

**PV du 22 Octobre 2018**

### U10-U11

**FC VILLIERS SUR ORGE** : nous ne pouvons donner suite à  
votre demande pour les U11 car le tirage au sort a été effectué  
la semaine dernière

### **FEUILLES MANQUANTES :**

#### U10/U11

GRIGNY US/BRETIGNY FC	Poule A
MILLY GATINAIS FC/BRETIGNY FC	Poule B
SAVIGNY FO/PARAY FC	Poule F
MORANGIS CHILLY/MONTGERON ES	Poule E
BOUSSY QUINCY/PALaiseau US	Poule G
VIRY CHATILLON ES/TREMPAIN FOOT	Poule G
ORSAY BURES FC/LONGJUMEAU ES	Poule H
GRIGNY US / BALLAINVILLIERS AS	Poule J
EPINAY ATHLETICO FC/AVENIR VILLEJUST	Poule J/L
ST CHERON ES/VERT LE GRAND US	Poule L

#### U12/U13 (critérium classique)

##### **Journée 3 du 13/10/2018**

BRUNOY FC/DRAVEIL FC	Poule A
GRIGNY US/BRETIGNY FC	Poule A
PARAY FC/BONDOUFLE AC	Poule E
PLATEAU SACLAY US/IGNY FC	Poule H
PARIS FC FEMINIENS/VILLIERS FC	Poule K

### **Amendes U12-U13 du 22.10.2018**



## Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Président : M. ADJIMAN  
Membres : Marguerite LESUEUR  
Excusés : Fernando PASQUINI  
CD : Pierre PAREUX

PV du 23 octobre 2018

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la LPIFF et à l'annexe financier.*

### MODIFICATION DE MATCH - MATCHS REPORTÉS OU MODIFIÉS :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclub ; Il vous permet de pouvoir saisir **des demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclub** et au secrétariat gestionnaire des compétitions d'accepter ou non ces demandes depuis FOOT 2000. La procédure avec le formulaire reste inchangée. Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de modification de match).

**→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

### FEUILLE DE MATCH :

Les clubs recevant ont obligation de faire parvenir les feuilles de matches au DEF, soit par portage le mardi avant 12h, soit par courrier (cachet de la poste faisant foi) dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre (art. 13.2 du RSG du DEF).

Toute feuille de match transmise par fax ne sera pas considérée, seul l'original de la feuille de match sera traité.

**Pour un meilleur suivi des compétitions, il est rappelé aux correspondants des clubs recevant qu'ils doivent saisir leurs résultats par le logiciel Foot Clubs dès la fin des rencontres.**

### AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous les mardis (au lieu du lundi) de 10h30 à 12h00. Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : 01 60 84 93 19.

Elle organisera également des réunions périodiques avec les clubs le mardi à 19h.

La Commission encourage les clubs de l'Essonne qui se sont qualifiés pour le 3ème tour de la Coupe Nationale de Futsal, à savoir :

#### - Clubs évoluant en Ligue :

VILLABE ET.S. recevra ARCUEIL VISION NOVA le 05/11.  
NEW TEAM 91 (BRETIGNY) rencontrera ANDRESY FUTSAL à Andrésy (78) le 08/11.  
CROSNE FC rencontrera VITRY ASC à Vitry-sur-Seine (94) le 10/11.  
MASSY UF rencontrera AVON FC à Avon (77) le 10/11.  
DIAMANT FUTSAL rencontrera MOULODIA LE à L'Île St Denis (93) le 05/11.  
MYA SEINE ESSONNE rencontrera ETOILE FC MELUN à Melun (77) le 10/11.

#### - Clubs évoluant en District :

AS MARCOUSSIS recevra ASF CHAVILLE 92 le 10/11.  
REVE (BRUNOY) recevra SAHRAOUI FUTSAL A.S. le 10/11.

### **MATCHS DE CHAMPIONNAT FUTSAL**

6 clubs engagés :

- DIAMANT FUTSAL 3
- IGNUY FUTSAL 1
- MARCOUSSIS FUTSAL 1
- MYA FUTSAL ESSONNE 2
- PARTOUT ATHIS 1
- REVE 1

Le Championnat débutera en semaine 45, le calendrier sera publié cette semaine.

**Prochaine réunion : mardi 30 octobre 2018**